

🌐 **Stage d'observation à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (Canada)**



Responsables : Vincent Liquète / Anne Lemans

Le stage est ouvert aux étudiants de Master MEEF mention PIF Documentation et second degré parcours documentation et se déroulera du 15 au 26 janvier 2018.

Ce programme d'études de deux semaines est organisé au sein de l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information (EBSI) de l'Université de Montréal (Canada). Les étudiants de l'ESPE sont accueillis à l'EBSI pour participer à des séminaires de formation et assister à des enseignements.

Conditions matérielles :

Les étudiants devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à leur mobilité, notamment :

- leur hébergement, leur nourriture et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

De son côté, l'EBSI s'engage à offrir aux étudiants :

- une aide à la réalisation des démarches administratives
- une aide à la recherche d'un logement
- des conseils et orientations pédagogiques
- un accès aux services complémentaires (bibliothèques, informatique, restauration)

L'ESPE d'Aquitaine versera à l'étudiant **une aide financière d'un montant de 800 €** au retour du stage et sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage ;
- compte rendu de stage dûment complété (délai de remboursement : 2 à 3 mois maximum).

Formalités d'entrée :

Les conditions d'entrée au Canada des étudiants répondent à des procédures particulières qu'il convient de connaître et de respecter impérativement, sous peine de se voir refuser l'accès au territoire.

Pour un séjour inférieur à 6 mois, vous n'avez pas besoin d'un permis d'études. Vous devez répondre aux exigences de base, notamment :

- avoir un titre de voyage valide, comme un passeport ;
- être en bonne santé ;
- ne pas avoir été reconnu coupable d'activités criminelles ou d'infractions liées à l'immigration ;
- convaincre un agent d'immigration que vous retournerez dans votre pays de résidence à cause de liens que vous y avez, comme un emploi, des actifs financiers ou de la famille ;
- convaincre un agent d'immigration que vous quitterez le Canada à la fin de votre visite ;
- avoir assez d'argent pour votre séjour.

Vous devrez vous munir impérativement de la lettre d'invitation du Directeur de l'EBSI et du contrat étudiant signé avec l'ESPE mentionnant le montant de l'aide financière.

A compter du 15 mars 2016, **vous aurez également besoin d'une AVE** (autorisation de voyage électronique). Plus d'informations sur <http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier.asp>.

De plus, tous les étudiants participant au programme d'études doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Informations pratiques :

- La carte ISIC prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...
- \$1 (dollar canadien) = 0,67€ (source : boursorama.com)

☞ Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des Affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/canada-y-compris-quebec/>